

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 665-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 436-2011 AFIN D'ÉTENDRE LA ZONE 249-HA À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE 219-HX

PRENEZ AVIS DE CE QUI SUIT :

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement 665-2026 modifiant le règlement de zonage 436-2011 afin d'étendre la zone 249-ha à même une partie de la zone 219-hx

Que ce projet contient une ou des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

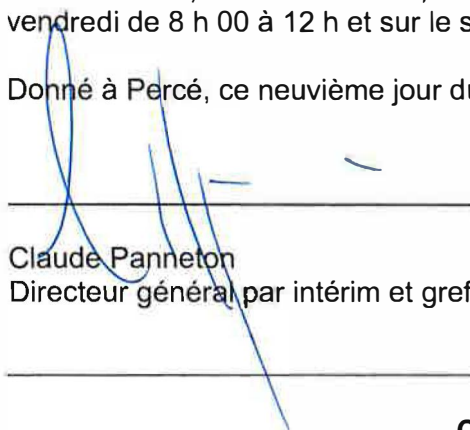
Que le Conseil municipal, à la suite de l'adoption du premier projet de règlement à sa séance ordinaire du 03 mars 2026, projet de règlement 665-2026 modifiant le règlement de zonage 436-2011 afin d'étendre la zone 249-ha à même une partie de la zone 219-hx, tiendra une assemblée de consultation publique, le **lundi 27 juillet 2026**, à compter de **18 h 00**, à la salle du Conseil municipal à l'hôtel de ville, sise au 137 route 132 Ouest, Percé, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

- Que l'objet du règlement est afin d'étendre la zone 249-ha à même une partie de la zone 219-hx.

Le maire ou un autre membre du Conseil désigné par le maire présidera une assemblée de consultation publique au cours de laquelle sera expliqué le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation aux bureaux administratifs de la Ville situés au 137, route 132 ouest, Percé, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 00 à 12 h et sur le site Internet de la ville de Percé.

Donné à Percé, ce neuvième jour du mois de juillet deux mille vingt-six.



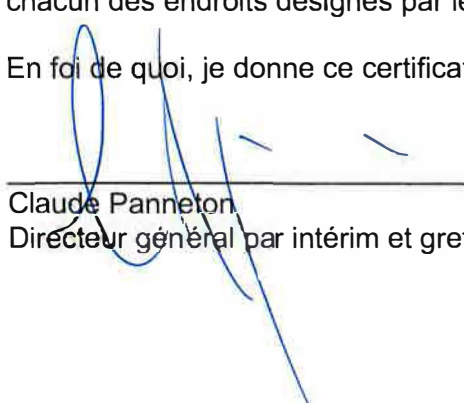
Claude Panneton

Directeur général par intérim et greffier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Claude Panneton, Directeur général par intérim et greffier par intérim de la Ville de Percé, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil le 09 juillet 2026, entre 08 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 09 juillet 2026.



Claude Panneton

Directeur général par intérim et greffier par intérim